1. Informations générales

1.1 Généralités

Le dispositif de filtrage est composé d'un récipient filtre formé d'un polyéthylène de qualité supérieure et conçu en une pièce sans jointure (absolument résistant à la corrosion et aux matériaux chimiques des produits de piscine du marché), comprenant un dispositif de vidange du récipient, un manomètre de la pression, des compartiments dans le récipient comme un fond perforé pour une répartition égale de l'eau ainsi que des parois résistantes entre le filtre et la chambre en PE d'eau traitée. Le réservoir du filtre est livré sur site avec une vanne centrale à 3 voies facile d'utilisation intégrée dans le couvercle du réservoir, une pompe filtrante, certification TÜV/GS, avec un jeu de montage composé d'un agrégat pour montage final.

Le dispositif est fabriqué à partir de matériaux de qualité supérieure sous un contrôle technique strict et soumis pour finir à un contrôle final.
Ce manuel de l'utilisateur comprend des instructions pour le montage, l'installation, la mise en service, la maintenance, la réparation et l'entretien du dispositif de filtrage.

Les consignes de sécurités et mises en valeur sont à respecter dans tous les cas !!

1.2 Mises en valeur

Les mises en valeur **DANGER**, **ATTENTION** et **NOTE** ont les significations suivantes dans ce manuel d'information technique :

DANGER : Cet intitulé est utilisé lors qu'un respect inexact ou un non respect des consignes d'utilisation, des consignes de travail, des étapes prescrites de travail et autres peuvent conduire à des blessures ou à des accidents.

ATTENTION : Cet intitulé est utilisé lors qu'un respect inexact ou un non respect des consignes d'utilisation, des consignes de travail, des étapes prescrites de travail et autres peuvent conduire à un endommagement de l'appareil.

NOTE : Cet intitulé est utilisé lorsque l'accent doit être pointé sur un fait particulier.

1.3 Garantie

Le fabricant ne portera de garantie pour la fiabilité du service et pour l'exploitation sûre que dans les conditions suivantes :

- ➔ Le dispositif de filtrage est monté et exploité conformément aux indications de la notice de montage et d'exploitation.
- ➔ Seules des pièces de rechange d'origine sont utilisées en cas de réparation.
  (les pièces soumises à l'usure sont exclues de toute garantie)

Les pièces soumises à l'usure sont exclues de la garantie ; celles-ci sont

- ➔ L'ensemble des anneaux toriques
- ➔ Le manomètre
- ➔ L'ensemble de la garniture mécanique d'étanchéité.

1.4 Consignes de sécurité

Votre pompe filtre a été fabriquée selon la norme EN 60335-2-41, Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Règles particulières pour les pompes, quitté l'usine dans un état technique irréprochable.

De manière à maintenir cet état et pour assurer un emploi à l'abri des dangers, l'utilisateur doit respecter les consignes et les indications du produit compris dans ce manuel d'information technique. Dans le cas où il serait à présumer qu'un emploi à l'abri des dangers ne pourrait plus être assuré, l'appareil est donc à mettre hors services et à assurer contre une remise en service intempestive.

Ceci est le cas :

- ➔ si l'appareil affiche des dommages visibles
- ➔ si l'appareil n'a plus l'air de fonctionner
- ➔ lors d'un stockage de longue durée dans des conditions défavorables.

1.5 Dommages de transport

Votre dispositif de filtrage a été conditionné de notre part avec soin et de manière adaptée au transport.

Veuillez vérifier que l'envoi vous parvienne sans dommages et dans son intégralité. Les dommages de transport **doivent** être notifiés **immédiatement** (expéditeur), de manière à ce qu'aucun inconvénient n'intervienne.

1.6 Etendue de la livraison du dispositif de filtrage

Vanne centralisée à 3 voies avec couvercle du récipient, manomètre, anneau de tension, récipient, manuel d'utilisation, vis de fixation pour la pompe de filtrage, pompe de filtrage, Adaptateur de pompe 32/38mm.

1.7 Dommage consécutif

Nous ne pouvons pas répondre à des dommages consécutifs ou engageant la responsabilité pour l'utilisation ou en relation avec les produits de notre programme de livraison car nous ne pouvons pas surveiller de notre part un emploi ou une utilisation correcte.

ATTENTION :	*Dans le cas où des serrages sont relâchés au niveau du dispositif de filtrage, les conduites d'aspiration et de rejet sont absolument à refermer de manière à ce que de l'eau ne puisse pas accéder au moteur. Aucun engagement dans le cadre de la garantie n'est pris en cas d'inondation de la pompe.*

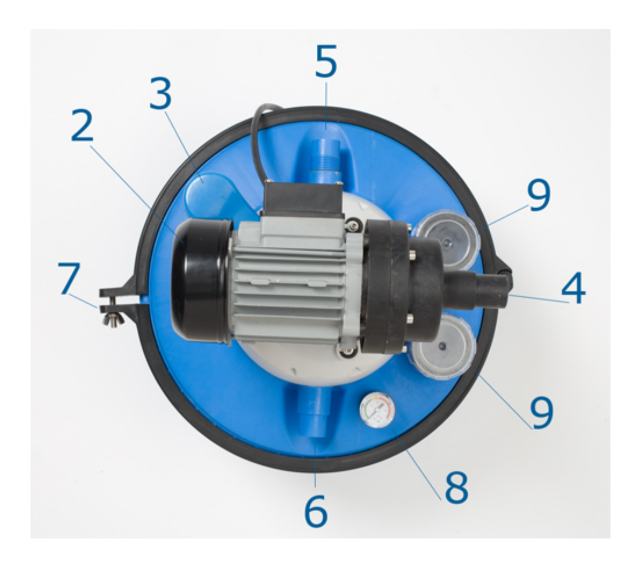
2. Caractéristiques techniques – eco Top 3

Le filtre à sable (réservoir du filtre 400 mm ø) avec pompe et vanne multivoies, manomètre et filtre tamis spécial. Avec dispositif de fermeture rapide , prééquipé pour une désinfection UV.

Eco Top 3	
Débit volumétrique (Q) à 4 mWS	4.0m^3/h
Surpression de service	1,0 bar
Tension nominale	230V 1N – AC /50Hz
Puissance	200 Watt
Type de protection	IP X5
Longueur du câble avec prise	1,5 m
Temp. max. ambiante	35°C
Quantité de sable	env. 12 kg
Dimensions (LxlxH)	400 x 400 x 470 mm
Poids (à vide)	env. 12 kg

2.1 Schéma d'installation

1. Récipient du filtre
2. Pompe de brassage Speed
3. Vanne centralisée 3 voies
4. de la piscine (eau non traitée) y compris le robinet à boisseau sphérique sur les lieux situé avant la pompe de filtrage
5. vers la piscine (eau traitée), y compris robinet à boisseau sphérique sur les lieux à partir de la vanne à plusieurs voies
6. Conduite de rétro-lavage (liquide surnageant) à partir de la vanne à 6 voies aux égouts sur les lieux
7. Collier de serrage
8. Manomètre
9. Ouverture 2 ¼ pour des tubes UV et | ou le chauffage 3 KW



3. Montage

NOTE :	*Une installation, un emploi et une maintenance correcte de votre dispositif de filtrage sont la meilleure garantie pour une excellente qualité du filtrage et une longue durée de vie. Nous vous prions dans votre intérêt de porter attention aux informations de ce manuel.*

3.1 … à l'air libre :

Il est à veiller à ce que l'écart minimal entre le bassin de la piscine et la pompe réponde aux consignes nationales de sécurité s'y rapportant (par ex. Autriche : 2 m)

Une surface absolument plane d'au moins 0,60 x 0,60 m, composée de gravier de filtration (cailloux) ou à partir de béton damé avec un raccord ouvert pour les égouts ou un puits de drainage pour l'eau de rétro-lavage est nécessaire en tant que surface de pose.

Le raccordement des tuyaux est effectué de manière flexible avec un tuyau en spirale de raccordement ø 32/38 mm.

ATTENTION : *En cas de préparation de la piscine pour l'hiver (avant le début de la période de gel), le dispositif de filtrage doit être vidé, démonté et stocké dans un local à l'abri du gel ou emballé à l'abri du gel. Dans ce cas, le levier de la soupape à 3 voies doit être mis entre deux positions de manière à décharger les ressorts.*

La pompe filtrante doit être montée sous le niveau de l'eau, de façon à ce que l'eau alimente la pompe. Celle-ci travaille plus facilement et sa durée de vie est plus longue.

Vous avez besoin pour l'utilisation du dispositif à l'air libre d'un raccordement électrique 230 V 1N – AC 50 Hz sous forme de prise avec contact de protection pour l'extérieur (pour pièces humides). Celle-ci est à installer par des électriciens locaux agréés avec une distance d'au moins 3.5m de la bordure du bassin.

NOTE : *La prise avec contact de protection doit être équipée d'un dispositif de courant de fuite, d'un disjoncteur avec $I_{\Delta N} \leq$ 30mA.*

3.6 Recommandations importantes concernant l'installation

Le dispositif de filtrage doit être mis exactement à l'horizontale.

NOTE : *Maintenez la conduite d'aspiration sur une courte longueur de manière à ce que la durée d'aspiration de la pompe soit réduite et la puissance de la pompe soit accrue.*

ATTENTION : *La pose des tuyaux doit être absolument imperméable car le dispositif de filtrage n'atteint pas sa pleine capacité lors de l'aspiration de l'air. Des défaillances peuvent intervenir.*

L'installation électrique est à faire effectuer par une entreprise localement homologuée à des travaux électriques, en conformité avec les stipulations autour des installations de bassin de piscine s'y rapportant (en Autriche .EN1, partie 4, §49, en Allemagne .DIN 57100, partie 702 et VDE 0100, partie 702) et dans le respect des zones de protection.

DANGER : *Une utilisation de bassins de piscine et d'étangs de jardin ainsi que de leur zones de protection n'est autorisée que lorsque ceux-ci sont construits selon la norme DINIVDE 0100/ NFC 15-100 partie 702-06.92. Veuillez prendre conseil auprès de votre spécialiste électricien.*

4. Mise en place du dispositif de filtrage

Apport du matériau de filtrage et raccordement du tuyau flexible ou du tube en PVC.

NOTE : *Aucune garantie n'est prise pour une installation ou une mise en service incorrecte ou une installation électrique ne suivant pas les prescriptions.*

DANGER : *Toujours d'abord retirer la prise de courant ou mettre l'installation hors tension avant de retirer le chapeau du moteur de la pompe ou le couvercle de la boîte à bornes du moteur de la pompe.*

ATTENTION : *Uniquement des HO5RN-F (intérieur) ou HO7RN-F (extérieur), d'un diamètre minimal de coupe de 1,5 mm² ou similaires ne doivent être utilisés en tant que conduites flexibles. Uniquement des câbles à gaine en plastique NYM ou similaires ou à recouvrement conducteur doivent être posés en tant que raccords à des câbles posés de manière permanente.*

4.1 Montage et branchement du dispositif de filtration

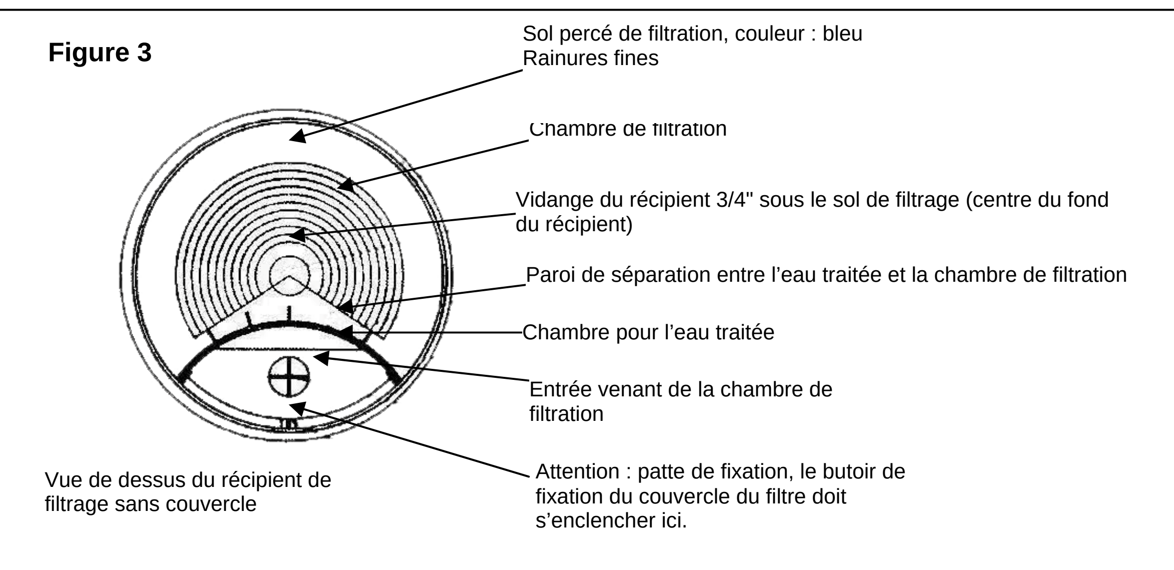
La pompe filtrante est vissée sur le couvercle du dispositif de filtration.
Dévissez les deux vis (1) sur le dessus du couvercle. Placez la pompe sur le couvercle et fixez celle-ci des deux côtés avec les vis sur le dessus du couvercle. Ensuite le bec de la pompe à la sortie de la pompe située en dessous est vissé sur le couvercle avec l'écrou (2). Vérifiez que l'écrou est bien vissé.



4.2 Verser le matériau de filtrage

Desserrez le collier de serrage de l'ouverture de remplissage, retirez le collier de serrage après ouverture et relevez le couvercle avec le joint torique (joint d'étanchéité rond)
Ensuite contrôler la bonne position du sol percé et le bon appui de la paroi de séparation de la chambre d'eau traitée. Veuillez ici vérifier que la règle de conduite sur la grille du sol percé se poursuive dans les règles latérales de conduite sur les parois du récipient. La paroi de séparation avec les crochets latéraux de fixation doit être insérée à partir de l'arête supérieure de ces règles de conduite de manière à ce que l'arrête supérieure se referme étroitement avec l'arête supérieure du récipient. >>> figures 3, 4,5

ATTENTION :	*Le récipient est à remplir d'environ 20cm d'eau avant l'apport du sable de filtrage de manière à éviter un endommagement du récipient et du sol percé.*



Ensuite remplir le matériau de filtrage.
Le matériau de filtrage est composé d'un sable siliceux brûlé à deux reprises et devant être commandé à part. Le sable siliceux doit avoir des grains entre 0,40 mm et 0,80 mm ou entre 0,71 mm et 1,25 mm et correspondre à la norme **DIN EN 12904**.

Refermer le récipient avec soin. Libérer la surface de pose du joint d'étanchéité (joint torique d'étanchéité) tout comme celle du joint torique propre des grains de sable ou des particules de saleté et graisser légèrement avec de la vaseline. Veiller au bon appui du joint.

NOTE :	*Ne remplissez pas trop la cuve de sable et veillez qu'aucun dépôt de sable ne soit présent dans la chambre à eau traitée. Cela entrainerait des dépôts dans le bassin.*

Mettre le couvercle du filtre sur l'arrête arrière du récipient de telle manière que le raccordement de la pompe (nippe du tuyau ø 38mm, GRIS dans la vanne à 3 voies de la pompe) monte vers l'avant. Enfoncez le nez de fixation du couvercle (entre les deux ouvertures) dans la bride de fixation du milieu de la chambre d'eau purifiée, veillez à la fermeture correcte des couvercles.
Placez le collier de serrage autour du réservoir et de la rainure du couvercle et visser.

4.3 Raccordement du dispositif de filtrage

Pour finir, le raccord avec la piscine est à effectuer (raccord flexible)

Pour cela, un raccord est effectué entre le côté de l'aspiration de la pompe filtre et le bassin (skimmer) au moyen d'un tuyau flexible. Le retour de l'eau traitée est effectuée à travers un tuyau souple du couvercle du récipient de filtrage, raccord de droite (vers la piscine / « to pool ») à l'entrée de la piscine. Un troisième tuyau est conduit du couvercle du dispositif de filtrage (aux égouts / « to drain ») de manière souple vers un dénivelé de sol ou une ouverture aux égouts DN 100.
Les trois tuyaux sont ensuite introduits dans les embouts correspondants des raccords sur le couvercle du filtre et fixés avec un collier de serrage (non contenu dans la livraison). Il est avantageux de mettre au niveau du bassin pour une manipulation (utilisation) plus aisée du dispositif un robinet à boisseau sphérique entre le skimmer, l'arrivée dans le bassin et les embouts respectifs.

Possibilité de raccordement du dispositif de filtrage en direction du bassin (côté de l'évacuation) >>> figure 8
Tuyau en spirale de Ø 32/38 mm ou au moyen d'un adaptateur spécialisé adapté aux Intex-Pools. >>> figure 9 (compris dans la livraison que pour le type 75)

Possibilité de raccordement de la pompe filtre vers la piscine (côté aspiration) >>> figure 10
Tuyau en spirale de Ø 32/38 mm ou au moyen d'un adaptateur spécialisé adapté aux Intex-Pools. >>> figure 11 (compris dans la livraison que pour le type 75)

5. Première mise en service

Après avoir rempli le réservoir du filtre et effectué le raccordement ci-dessus, il faut commencer la première étape de rinçage pour la mise en marche. Il faut veiller à ce que l'aspiration du dispositif de filtration soit immergée ou que l'eau coule toute seule par le tuyau d'aspiration de la pompe direction piscine.
Démarrez la pompe et attendez jusqu'à ce que la pompe aspire l'eau. Ensuite procédez à l'étape de contre-rinçage. Répétez cette étape plusieurs fois si nécessaire (cf. procédé de **contre-rinçage**).

NOTE :	Selon la norme *DIN – EN 12904, un tamisat de 10% de la masse totale est permis pour les deux tailles de grains. Ceci peut conduire à ce qu'une petite quantité de sable atteigne le bassin jusqu'à l'explusion définitive du tamisat.*

ATTENTION :	*Après avoir effectué les travaux de raccordement, le bon appui de tous les raccords et de tous les serrages sont à vérifier une nouvelle fois pour des raisons de sécurité et de protection contre les inondations.*

5.1 Durée du filtrage

Suivant la charge et les dimensions du dispositif, le contenu en eau du bassin de piscine devrait être brassé et filtré au moins 3 - 5 fois au cours de 24 heures. Le temps nécessaire s'oriente vers la puissance du dispositif de filtrage et la taille du bassin de la piscine. Nous recommandons cependant une durée minimale de 12 heures par jour. Augmenter le temps de filtrage en cas de forte de la piscine ou d'un encrassement accru de l'eau. Les temps de filtrage nécessaires peuvent être programmés en des périodes distinctes grâce à une commande simple de temporel mécanique du marché ou une commande de filtrage.

5.2 Filtrage

Les particules de saleté de l'eau brassée sont retenues au fond du filtre du récipient de filtrage. L'efficacité du filtrage est fortement accrue par l'addition manuelle d'un agent floculant approprié, réduisant ainsi le besoin en agents traitants.
La capacité de nettoyage de votre dispositif de filtrage est basée, en complément de l'effet mécanique, sur des processus physico-chimiques en relation avec la floculation dans le lit du filtre.

6. Processus de refoulement

- Pompe de filtrage « ARRÊT »
- Vanne à 3 voies en position >> 2<< « Refouler »
- Pompe de filtrage « MARCHE ». Après une durée d'environ 5 minutes, le filtre est nettoyé. Contrôle visuel sur l'entrée des égouts.
- Pompe de filtrage « ARRÊT »
- Vanne à 3 voies en position >> 1<< « Filtrer »
- Pompe de filtrage « MARCHE ».
  Votre dispositif de filtrage est maintenant prêt au service.

ATTENTION :	*Par principe, la pompe de filtrage doit être mise à l'arrêt au niveau de l'interrupteur de la commande programmable ou en retirant la prise avant tout changement de position de la soupape centrale à 3 voies.*

S'assurer avant le lancement du processus de nettoyage d'écoulement libre et sans engorgement de l'eau sale du bassin à partir de la masse d'eau refoulée.

ATTENTION :	*La procédure de rinçage ne doit pas être interrompue. Les quantités nécessaires d'eau de rinçage doivent être à disposition avant le lancement de la procédure de rinçage.*

7. Manuel d'utilisation de la vanne à 3 voies

Le dispositif est équipé de manière standard d'une vanne à 3 voies intégrée dans le couvercle du récipient pour une commande manuelle, lequel est dimensionné pour le débit nécessaire.

Enfoncer avec profondeur le levier de la vanne avec la paume de la main et ensuite mettre en position. Il est possible d'effectuer les réglages suivants :

Filtrer	**1**	► Passage de l'eau du bassin en courant descendant à travers la cuve et retour au bassin.
Refouler	**2**	► Passage de l'eau du bassin en courant ascendant à travers la cuve dans le conduit d'aspiration
Fermé	**3**	► Toutes les sorties de la vanne sont refermées, pas de circulation d'eau.

ATTENTION : Le levier de la vanne ne doit pas être utilisé pour porter la cuve car celui-ci peut se casser.

8. Nettoyage du filtre

La résistance du filtre s'accroît avec l'augmentation de la saleté. Le filtre est à rincer lorsque la pression (manomètre) au sein du récipient de filtrage accroît d'env. 0,2 -0,3 bar par rapport à la pression d'origine.

NOTE : Un rinçage du filtre doit être effectué **au moins tous les 8 jours** pour garantir des conditions hygiéniques irréprochables et une optimisation de la capacité de filtrage et ceci indépendamment de la durée d'utilisation du filtre ou du degré de salissure en raison d'une plus forte charge *(augmentation de la pression).*

8.1 Travaux de maintenance

Périodicité	**Travaux à effectuer**
hebdomadaire	Rinçage indépendamment du degré de salissure
annuel (uniquement lorsque le dispositif de filtrage se trouve à l'extérieur)	Protéger contre le gel avant la période de gel, lors d'une remise en service au printemps, remettre du nouveau sable.

ATTENTION : *La pompe ne doit pas être mise en service sans filtre d'aspiration ou de poignée du filtre d'aspiration car celle-ci pourrait dans le cas contraire se boucher et se bloquer.*

8.2 Défaillances et remèdes aux erreurs

Erreur	**Cause**	**Remède**
Le manomètre monte au dessus de 1 bar	Le fond du filtre est encrassé	Rincer le filtre
Pression trop faible	Conduit d'aspiration sale	Nettoyez le conduit d'aspiration
De l'air dans le pré-filtre de la pompe	Perméabilité du côté de l'aspiration	Resserrer les colliers des tuyaux et les serrages en PVC
De l'eau coule pendant le service du filtre dans les égouts	Encrassement dans la zone de l'étanchéité de la vanne à 3 voies	Dévisser la vanne à 3 voies du couvercle du filtre, nettoyer le joint
Fuite au niveau du filtre	Joint défectueux	Contrôler le joint, si nécessaire le remplacer
La pompe ne marche pas	Le dispositif est éteint au niveau de la programmation temporelle / commande de filtrage, La fiche n'est pas dans la prise Le disjoncteur s'est déclenché, Le moteur de la pompe est défectueux	Contrôler les réglages Mettre en marche l'interrupteur (si celui-ci se déclenche immédiatement, il existe une défaillance au niveau de la pompe ou de la commande) Remplacer l'ensemble de la pompe
Sable dans le bassin	Lors d'un nouveau remplissage du sable, il y a encore des petits grains, Sable dans les vannes centrales à 3 voies (du processus de contre-rinçage) Paroi de séparation pour la chambre d'eau purifiée, pas correctement installée, Filtre tamis endommagé	Rincez plusieurs fois jusqu'à ce que l'eau de contre-rinçage soit claire. Vérifiez la bonne position de la paroi de séparation Remplacez le filtre tamis

Les réparations sur ou dans la pompe ne doivent être effectuées que par une entreprise qualifiée.

8.3 Schéma du fonctionnement de la vanne centralisée à plusieurs voies



FILTRER – Position 1 :

Bassin → pompe → vanne 3 voies → chambre de filtration → chambre d’eau traitée → vanne 3 voies → bassin



REFOULER – Position 2 :

Bassin → pompe → vanne 3 voies → chambre d’eau traitée → chambre de filtration → vanne 3 voies → égouts



FERMÉ – Position 3 :
Aucun fonctionnement, pas de circulation d’eau

9. Recommandations pour l’élimination des déchets



Vous pouvez aider à protéger l’environnement. Veuillez respecter les réglementations locales. Eliminez les appareils électriques endommagés qu’auprès du centre compétent de retraitement des déchets.
Pour les articles contenant des piles échangeables : retirez les batteries avant d’éliminer l’objet.